Formation professionnelle
Qualifier pour développer, innover pour réussir

Association Départementale d'Études et de Formation

270 rue La Pérouse 13600 La Ciotat
accueil@adef-asso.com - 04 42 08 48 30

Responsable de formation : Ahmed SARHIRI – **ahmed.sarhiri@adef-asso.com**

CAP ÉLECTRICIEN

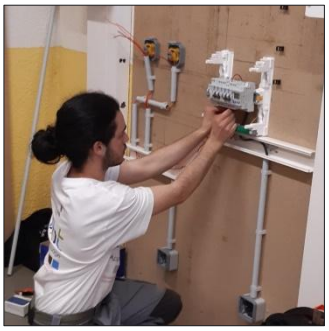
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs et contenu de la formation

Le CAP électricien est un **diplôme national de niveau 3 européen**. Le titulaire du diplôme aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations. Il assume des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Le titulaire du CAP électricien peut :

- **Réaliser une installation**
- **Mettre en service une installation**
- **Réaliser la maintenance d'une installation**



Modules d'enseignement

- Domaine professionnel
- Français
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques
- Histoire-géographie – enseignement moral et civique
- Prévention santé environnement
- Éducation physique et sportive

Suite de parcours et débouchés

Débouchés professionnels : électricien, installateur électricien, installateur domotique, câbleur fibre optique, réseau, cuivre, monteur électricien, tableautier.

Poursuite en formation : Brevet professionnel électricien, Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés.

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse – Date de publication : 19-12-2023
Plus d'informations sur le site www.francecompetences.fr à l'aide du code RNCP 38401

ORGANISATION DE LA FORMATION

Prérequis et modalités d'accès

- Entretien individuel pour vérifier l'adéquation de la formation avec :
  - les attentes et les besoins du/de la candidat·e.
  - son engagement dans un projet professionnel et sa motivation.
  - ses acquis antérieurs (expérience professionnelle, parcours de formation).
- Les démarrages de formation sont liés aux calendriers, aux périodes de validation du diplôme et le cas échéant l'accord de financement.

Durée et emploi du temps

- Durée : de **6 mois à 2 ans** selon le financement et le profil du candidat
  - En centre : de 300 h à 800 h.
  - En entreprise : 5 à 22 semaines.
- Horaires de formation en centre : lundi au jeudi, 8h - 17h15, vendredi 8h - 11h55.
- Emploi du temps individuel accessible via un portail numérique
- Possibilité de parcours aménagé en fonction du parcours antérieur (expériences ou validation de compétences) et de situations particulières.

Financement possible

- Formation individuelle : possibilité de prise en charge par France Travail, la Région SUD, le CPF ou financement personnel (total ou partiel).
- CPF Projet de Transition Professionnelle : pris en charge par Transitions Pro (CPF TP).
- Contrat de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO.

Nous contacter pour toutes informations sur les prix de la formation.

Modalités de certification

- Examen en fin de formation écrit et oral défini selon le référentiel : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Pour les équivalences avec d'autres certifications : nous consulter.
- Le centre de formation inscrit les apprenant·es aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Lieu de formation

- Antenne La Ciotat : 270 rue La Pérouse 13600 La Ciotat

Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre CASTELDACCIA (référent handicap).

Équipements

- Tous les lieux de formation disposent de :
  - Salles de cours informatisées avec poste informatique individuel, tableau interactif et imprimante.
  - Ateliers professionnels.
- Chaque apprenant·e dispose d'un accès à des espaces numériques partagés : Teams, application Galia et un livret de liaison pédagogique numérique.

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Notre démarche privilégie la pédagogie de la réussite, elle :

- Incite l'apprenant·e à être acteur·rice de sa formation.
- Prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir.
- S'appuie sur l'expérience de chacun·e.
- Utilise le groupe comme moteur pour que chacun·e trouve sa place.
- Favorise l'expression, la participation et la représentation des apprenant·es dans la vie du centre.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Un parcours de formation individualisé. Pour les modules d'enseignement général, les apprenant·es sont répartis en groupes, selon leurs besoins.
- Un accompagnement et un suivi individualisés : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives…
- Des temps collectifs et individuels permettant à chacun·e de prendre du recul et d'analyser son parcours.
- Méthodes pédagogiques variées : mises en situation professionnelle, apports théoriques, observation des pratiques, apprentissage par le jeu, par la réalisation d'un projet, exercices d'entrainement et d'automatisation.
- La prise en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents handicaps.

Les supports pédagogiques

- Les supports de cours sont fournis sous format papier et/ou numérique.
- Des espaces personnels en ligne sont dédiés à chaque apprenant pour le suivi de son parcours : check-lists des objectifs et de compétences à travailler, fiches d'évaluation en centre et en entreprise, comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

Modalité de suivi et d'évaluation

- Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés, ils s'appuient sur une démarche d'évaluation formative qui permet d'analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage : entrainement à l'examen, mise en situation professionnelle, évaluation sommative.
- L'évaluation est réalisée également en entreprise par le ou la tuteur·rice en lien avec l'équipe pédagogique.
- Le dispositif d'évaluation est formalisé dans le Livret de Liaison Pédagogique numérique : bilan initial, intermédiaire et final, afin de visualiser les acquis et d'adapter le parcours pédagogique.
- Le pôle pédagogique est en soutien aux apprenant·es dans leur parcours en facilitant les ajustements nécessaires, les démarches liées aux examens et les échanges avec les formateurs.

Coordination des enseignements entre le centre de formation et l'entreprise

- Rencontres avec les tuteur·rices.
- Utilisation du Livret de liaison pédagogique numérique par l'apprenant·e, le formateur·rice et le tuteur·rice.

PERSONNES RESSOURCES

• Chargé des relations avec les entreprises pour la recherche d'employeur	**Eugène CHRISTO-FOROUX** eugene.christoforoux@adef-asso.com
• Chargée des formations individuelles	**Valérie DIAMANTI** valerie.diamanti@adef-asso.com
• Formateur responsable de formation, garant du suivi de l'apprenant·e en lien avec l'équipe pédagogique	**Ahmed SARHIRI** ahmed.sarhiri@adef-asso.com
• Référent handicap pouvant être sollicité pour adapter le parcours de formation et réaliser des demandes de financement	**Jean-Pierre CASTELDACCIA** jp.casteldaccia@adef-asso.com
• Assistante administrative de formation pour accompagner les apprenant·es et les entreprises dans leurs démarches administratives	**Pauline FOTZLER** pauline.fotzler@adef-asso.com